

8B
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Rue de la fontaine du Barry
48000 ST ETIENNE DU VALDONNEZ
910 030 394 RCS MENDE

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS EN DATE DU 25 FEVRIER 2026

LES SOUSSIGNÉS :

Madame Iris BERTRAND,
Monsieur Manuel BERTRAND,
Madame Nathalie FEYBESSE,

Détenant ensemble 10 000 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée 8B désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société 8B et conformément aux dispositions de l'article L.227-9 du Code de commerce et de l'article 22 des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le texte des projets de décisions.

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

- constatation d'une erreur matérielle sur le montant des apports en numéraire,
- modification de la liste des souscripteurs,
- pouvoirs.

PREMIÈRE DÉCISION

La collectivité des associés prend acte qu'une erreur matérielle s'est glissée lors de la rédaction de la liste des souscripteurs. C'est à tort et par erreur qu'il a été indiqué que :

- Madame Nathalie FEYBESSE a versé la somme en numéraire de 1 500,00 euros
- Monsieur Manuel BERTRAND a versé la somme en numéraire de 2 000,00 euros.

En effet, à la lecture de l'attestation de dépôt de capital social établie par le CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC en date du 22/12/2021, il a été constaté que :

- Madame Nathalie FEYBESSE a déposé la somme de 2 000,00 euros
- Monsieur Manuel BERTRAND a apporté la somme de 1 500,00 euros.

C'est pourquoi, la collectivité des associés décide en conséquence de modifier la liste des souscripteurs ci-annexé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME DÉCISION

La collectivité des associés donne à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Le présent acte est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Monsieur Manuel BERTRAND

Signé par :

81F5B3B24680495...

Madame Nathalie FEYBESSE

Signé par :

A43AD29C02B84E8...

Madame Iris BERTRAND

Signé par :

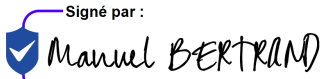
12078577BB99488...

8B
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Rue de la fontaine du Barry
48000 ST ETIENNE DU VALDONNEZ
910 030 394 RCS MENDE

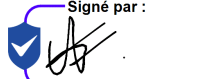
LISTE DES SOUSCRIPTEURS MODIFIEE SUITE AU DEPOT DES FONDS EN DATE DU 22/12/2021
DES STATUTS SIGNES EN DATE DU 14/01/2022
ET SUITE AU CONSTAT DE L'ERREUR MATERIELLE CONSTATEE EN DATE DU 25/02/2026

Nom prénom domicile	Actions souscrites	Montant total	Versement
Monsieur Manuel BERTRAND	1 500	1 500,00 €	1 500,00 €
Madame Nathalie FEYBESSE	2 000	2 000,00 €	2 000,00 €
Madame Iris BERTRAND	6 500	6 500,00 €	6 500,00 €
TOTAL	10 000	10 000,00 €	10 000,00 €

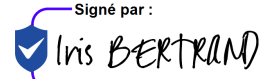
Monsieur Manuel BERTRAND

Signé par :

81F5B3B24680495...

Madame Nathalie FEYBESSE

Signé par :

A43AD29C02B84E8...

Madame Iris BERTRAND

Signé par :

12078577BB99488...